

Le compostage et le principe des P-R-O-P-R-E-S

« OH LES ODEURS ! » On les redoute ! Adoptez le principe des P-R-O-P-R-E-S et vous éviterez les émanations de votre bac roulant brun. D'ailleurs, comme il s'agit d'un transfert des matières compostables vers le bac brun, il ne devrait pas y avoir plus d'odeurs qu'il y en avait dans le bac noir ! Ce n'est qu'une question d'habitude... mais voici quelques trucs !



P Papier journal : utilisez-le pour faire des papillotes avec vos résidus, comme le faisaient nos grands-parents, ou bien comme fond de bac. Congelez les papillotes de viandes, poissons, os, etc., et les sortir le jour de collecte pour éviter les odeurs et les insectes.

R Résidus verts secs : faites sécher les rognures de gazon et les feuilles mortes, et déposez-en une partie dans le bac roulant brun afin d'éviter l'humidité et le dégagement de gaz nauséabonds comme l'ammoniaque.

O Ombre : à l'abri du soleil, le bac est au frais plus longtemps et le risque d'odeurs diminue.

P Principe de la lasagne : déposez les matières organiques en alternance avec des résidus verts secs ou du papier journal pour amoindrir les émanations qui pourraient s'en échapper.

R Rinçage du bac : tout comme pour les autres bacs, un rinçage régulier est préférable, avec une solution d'eau et de vinaigre ou avec un savon doux biodégradable.

E Évitez les liquides : ceci afin de minimiser le détrempage des résidus, de garder le bac plus propre et d'empêcher que les matières gèlent et collent aux parois durant l'hiver.

S Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude à l'intérieur du bac : répétée à l'occasion, cette précaution vous permettra de réduire les odeurs.